



PROGRAMME A

RAPPORT D'ATELIER

Atelier de sélection des suivis écologiques et socio-économiques à mettre en œuvre dans le cadre de la composante 2 du projet BioCoS

Institut Gorée, Ile de Gorée, Sénégal

3 et 4 février 2010

Version du 10/03/2010

1. Introduction

Une convention pour la mise en œuvre du projet « Gestion de la **Biodiversité** Marine et Côtière Ouest Africaine par le Renforcement des Initiatives de **Conservation** et de **Suivi** dans les Aires Marines Protégées - **BioCoS** » a été signée le 23/4/2009 entre la FIBA et le FFEM, pour une durée de 5 années. La composante 2 du projet BioCoS (**C2 BioCoS**) a pour objectif spécifique de **mettre en place des systèmes fiables de suivi des impacts écologiques et socio-économiques des AMP**. Sept AMP ont été retenues dans cette composante, les AMPC de Bamboung et Urok, les AMP de Nioumi en Gambie, Tristao & Alcatraz en Guinée et Petit Casa et Pointe Saint George en Casamance au Sénégal. Petit Kassa et Pointe Saint Georges étant en cours de création.

L'atelier de sélection des suivis écologiques et socio-économiques à mettre en œuvre dans le cadre de la composante 2 du projet BioCoS a été organisé par la Fondation Internationale du Banc d'Arguin (FIBA) à Gorée du 3 au 4 février 2010 avec le soutien financier principalement du Fond Français de l'Environnement Mondial (FFEM) et des cofinancements de la FIBA, du South Pacific Regional Environment Programme (SPREP) et de la National Oceanic and Atmospheric Administration (NOAA). L'atelier s'est tenu en deux langues (traduction simultanée français-anglais).

Ont répondu à l'invitation, plus d'une quarantaine d'acteurs des pays de l'aire d'intervention de C2 BioCoS (institutions de recherche, institutions en charge de la gestion des aires marines protégées, ONG nationales impliquées dans la gestion d'AMP, représentants des communautés d'AMP, Organisations gouvernementales et non gouvernementales internationales mettant en œuvre des programmes de suivi socioéconomiques et/ou de la biodiversité dans des AMP de la sous région) et de personnes ressources, experts internationaux (USA, Pacifique, UK, France, Danemark, Portugal) dans le domaine du suivi écologique et socioéconomique des AMP. L'objectif principal de l'atelier étant de sélectionner les effets à mesurer en priorité sur les sites de C2 BioCoS, cette diversité d'acteurs a facilité la sélection de suivis à la fois pertinent scientifiquement, répondant aux besoins locaux et complémentaires des initiatives déjà existantes. La liste des participants est jointe en annexe 1.

2. Déroulement et résultats de l'atelier

La Présidence de cette première journée de l'atelier a été assurée par Moustapha Deme, tandis que Julien Semelin a assumé les fonctions de rapporteur.

Les mots d'ouverture et de bienvenue adressés aux participants par la Directrice Générale de la FIBA, Sylvie Goyet, se sont tout particulièrement concentrés sur la nécessité d'évaluer les effets des efforts déployés pour la gestion des AMP en Afrique de l'Ouest grâce à des suivis sur le long terme impliquant l'ensemble des acteurs, et pas uniquement la communauté scientifique. Puis, Charlotte Karibuhoye, coordinatrice du Programme AMP de la FIBA, est revenu sur le contexte, les objectifs, les

maîtres d'œuvre et les principaux volets d'intervention des 3 composantes du projet BioCoS qui cherche à valoriser le rôle des AMP dans la protection de la biodiversité et dans le développement socio-économique à travers l'amélioration de leur efficacité de gestion (composante 1), la mise en œuvre de suivis de leurs effets écologiques et socio-économiques (composante 2), l'information et la sensibilisation de publics cibles à l'échelle locale et nationale, ainsi que la capitalisation des expériences et modèles pertinents (composante 3).

A suivi une présentation par Ambroise Brenier des principales avancées en 2009 de la composante 2 et des objectifs et de l'agenda de l'atelier. Ces principales avancées concernent : a) l'élaboration d'une démarche méthodologique pour la mise en œuvre de cette composante ; b) la rédaction d'une synthèse des recommandations, concernant la mise en œuvre de suivi des AMP, tirées de la littérature scientifique ; c) le recueil des priorités des gestionnaires en terme de suivis à financer sur leurs AMP ; d) l'identification des compétences disponibles pour la mise en œuvre de ces suivis sur chaque site ; e) l'identification des autres initiatives de suivi passées, existantes ou planifiées sur les AMP d'intervention de la composante et plus largement dans la sous région ; f) la conception d'une proposition d'organisation pour une coordination et une mise en œuvre efficace des activités de cette composante. Tandis que les objectifs poursuivis par l'atelier sont les suivants :

1. Sélectionner les effets à mesurer en priorité sur les sites de C2 BioCoS
2. Préciser et valider les modalités de mise en œuvre de C2 BioCoS
3. Discuter de la pertinence et des modalités d'élaboration d'un guide méthodologique pour le suivi socioéconomique des AMP d'Afrique de l'Ouest
4. Pré-identifier des indicateurs et méthodologies adaptés pour chaque suivi sélectionné
5. Présenter les perspectives suite à l'atelier

Pour plus de détails sur les avancées de la composante 2 réalisées en 2009 et les objectifs de l'atelier se référer au Termes de Référence de l'atelier.

Chacun de ces objectifs a été traité individuellement lors de séances de l'atelier (cf. agenda final de l'atelier en annexe 2). Pour chaque objectif, les résultats obtenus lors de l'atelier sont présentés ci-dessous.

2.1. Sélection des effets à mesurer en priorité sur les sites de C2 BioCoS

Cette sélection a été réalisée en discussion plénière l'après midi du premier jour de l'atelier. Pour guider leur choix les participants ont pu s'appuyer sur :

- a) La synthèse des effets à mesurer identifiés comme prioritaire au niveau de chaque site (annexe A.4 des TdR)
- b) La connaissance des suivis déjà financés via d'autres projets (annexe A.2 des TdR)
- c) Les études déjà réalisées sur chaque site (annexe A.6 des TdR)
- d) Une brève présentation des AMP bénéficiaires et notamment de leurs objectifs de création (annexe A.1 des TdR)
- e) Sur l'expression des besoins par les gestionnaires en termes d'éléments ou information dont ils souhaiteraient disposer afin de pouvoir prendre des décisions éclairées qui faciliteront l'atteinte des objectifs de gestion de l'AMP.
- f) Les recommandations des scientifiques présents à l'atelier, afin de s'assurer de la pertinence scientifique, pertinence pour évaluer les impacts des AMP, faisabilité technique durabilité et faisabilité financière des suivis qui seront retenus.

En préalable à la sélection des effets à mesurer en priorité sur les sites de C2 BioCoS, et afin de compléter les connaissances des participants sur les suivis déjà financés sur ces sites via d'autres projets, une partie de la matinée a été consacrée à des présentations succinctes des suivis financés dans le cadre des projets : Appui à la CSRP pour le développement d'initiatives de cogestion et pour l'intégration des AMP dans l'aménagement des pêches en Afrique de l'Ouest (AFD-CSRP), Amphore, Appui à la création d'AMP et sites de conservation (CréationAMP - FIBA), Dénombrement des Oiseaux d'Eau en Afrique (DOEA - WI), Programme de Conservation du Lamantin Ouest Africain, *Trichechus Senegalensis* : Phase II (Lamantin - WI). Par ailleurs, une présentation plus générale sur les suivis participatifs a également été donnée. Une synthèse des ces présentations et des discussions qui ont suivies est proposée ci-dessous.

Présentation des activités AMPHORE sur le Bamboung par Luis Tito de Morais et Moustapha

Deme :

A Bamboung des suivis des peuplements ichthyologiques sont organisés depuis 2003 (sur financement FFEM de 2003 à 2007). Les chercheurs disposent ainsi de mesures avant et après la création de l'AMP. Entre 2003 et 2007, 12 stations étaient échantillonnées dans l'AMP à raison de 3 campagnes par an. Depuis 2008, c'est 6 stations qui sont échantillonnées à l'intérieur de l'AMP et 10 à l'extérieur. Les échantillonnages sont réalisés à l'aide d'une senne tournante coulissante couplée à de la détection acoustique, méthodes bien appropriées et complémentaires pour le suivi des peuplements de poissons en milieu estuarien. Depuis 2009, des suivis des captures des pêcheurs à la sortie de l'AMP et dans un bolong proche sont également effectués, ainsi que des enquêtes socio-économiques ponctuelles auprès des villageois, des touristes et des hôteliers pour recueillir leurs perceptions des changements apportés par l'AMP et détecter les impacts économiques et sociaux de l'AMP. Enfin des enquêtes concernant la gouvernance de l'AMP sont également réalisées (3 séries d'enquêtes auprès des gestionnaires et des populations ont été menées entre 2008 et 2009). Les principales leçons tirées de cette expérience concerne la nécessité de disposer de données avant et près la création de l'AMP ainsi qu'à l'intérieur et à l'extérieur (zone témoin) de l'AMP (protocole BACI). Par ailleurs, le suivi des peuplements doit être couplé à un suivi d'indicateurs de pressions sur l'AMP et des réponses apportées par les populations.

Présentation de la composante 2 du projet AFD/CSRP par Philippe Tous :

Le volet « Intégration des Aires Marines Protégées dans la gestion des pêches » est une des composantes d'un projet plus large financé par l'AFD et coordonné par la CSRP, dont un des objectifs est de promouvoir des AMP contribuant à la gestion durable des pêches en développant des outils de compréhension du fonctionnement des AMP et d'évaluation de leurs impacts sur la pêche (au niveau écologique, social, économique et institutionnel). Les AMP ciblées par le projet sont : PNBA, Bamboung, Urok et Tristao Alcatraz. Les indicateurs sélectionnés seront ceux développés dans le cadre du projet AMPHORE complétés par des indicateurs adaptés à la situation locale de chaque AMP. Ces indicateurs seront testés et validés puis des protocoles de suivis par les acteurs locaux seront mis en place. L'UICN maître d'œuvre de cette composante, travaillera avec des opérateurs nationaux et des appuis scientifiques (IRD notamment). Les résultats attendus du projet sont de mieux connaître le rôle des AMP dans la gestion des pêches, de confirmer la faisabilité d'un suivi participatif par les acteurs locaux, et de mettre en place des indicateurs et des méthodes validés scientifiquement pour conseiller les promoteurs d'autres AMP en création ou existantes.

Suivi de l'avifaune et des lamantins, projets Lamantin et DOEA de WI, par Mamadou Niane :

Les activités de suivi appuyées par Wetlands International (WI), sur des sites communs à C2 BioCoS, concernent : la planification du suivi des populations de lamantins et de leur habitat à Urok et à Niumi NP (des conventions devraient être signées en 2010 à ce sujet avec l'IBAP et DPWM) ; la réalisation de suivis des oiseaux d'eau à Tristao & Alcatraz et à Niumi NP (DOEA et WoW). A noter également que le projet Lamantin-WI planifie, en 2010, l'organisation d'un atelier de formation sur les méthodologies de suivi des lamantin ainsi que la rédaction d'un manuel de suivi des lamantins. Le

DOEA a pour objectif de déterminer la distribution, les stratégies migratoires des oiseaux d'eau en Afrique, d'effectuer des estimations de la population d'oiseaux d'eau en Afrique et de promouvoir la sensibilisation et l'éducation à l'environnement en relation avec les zones humides. Pour ce faire il se base sur des réseaux d'observateurs et sur des méthodologies de dénombrement standardisées.

Suivi participatif de la biodiversité en Casamance, projet CréationAMP-FIBA, par Cyril Laffargue :

La présentation a porté sur le partage d'une expérience de mise en place de suivis écologiques participatifs dans l'Aire du Patrimoine Autochtone Communautaire (APAC) de Kawawana à Mangagoulack, en Casamance. Cette APAC ne fait pas partie des sites de C2 BioCoS mais est proche des sites de Pointe Saint Georges et Petit Kassa. Des suivis des peuplements de poissons et des conditions de vie étant déjà en place le travail de Cyril Laffargue a consisté à développer un protocole de suivi participatif de la biodiversité. Pour cela il s'est appuyé sur réalisation d'un bilan écologique de la zone travail, sur des enquêtes auprès des anciens et sur une évaluation de l'implication potentielle de la population locale. Les indicateurs qui ont été déterminés au regard du bilan écologique et aux autres enjeux identifiés sont les lamantins et crocodiles (valeur culturelle), loutre à joue blanche et aigle pêcheur (valeur pêcheur), oiseaux piscivores du martin pêcheur à l'aigle pêcheur (comme indicateurs de la taille des poissons), héron cendré (espèces réactives aux populations de poissons), Anhinga et cormoran africain (comme indicateur de l'état de la mangrove), héron goliath (sensible à dégradation de la mangrove), coupes de mangrove (indicateur de pression). Ces espèces sont des populations stables dans l'espace et dans le temps, et visibles et reconnaissables par tous. Une petite équipe de volontaire sur place a été formée pour la mise en œuvre des suivis.

Les suivis participatifs, par Michael Kjøie Poulsen :

Le suivi scientifique a une longue histoire d'échec dans les pays en développement : il coûte cher, il représente un important besoin de formation et se tient en marge de la société, ce qui n'aide pas pour la compréhension par le public des résultats des suivis et pose le problème de sa pérennité. Par contre le suivi scientifique se caractérise par la grande précision des données qui sont collectées et par la forte capacité d'identification des espèces par les scientifiques. Les suivis participatifs quant à eux favorisent la participation des populations locales, stimulent les débats au sein des communautés sur l'utilisation des ressources, demandent peu d'éducation et les résultats sont utilisés rapidement pour décider de mesures de gestion. Les méthodes couramment utilisés dans le cadre de suivis participatifs sont la collecte d'informations via des patrouilles, transects, photographies, entrevues ou groupes de discussion.

Principaux points de discussion suite à ces 5 présentations :

- Des précisions ont été apportées concernant la délimitation géographique (Communauté Rurale de Toubacouta) et thématique (prise en compte des pêcheurs migrants également) des enquêtes socio-économiques menées à Bamboung et sur l'implication du Comité de gestion dès le début de la phase d'enquêtes.
- La composante 2 du projet AFD/CSRP vise également à essayer de répondre aux questionnements des communautés locales, et non uniquement à ceux des gestionnaires et scientifiques.
- Il sera primordial dans le cadre de C2 BioCoS d'identifier des indicateurs qui permettent de savoir si les communautés bénéficient des retombées des AMP.
- Les indicateurs sélectionnés pour le suivi de l'APAC de Kawawana correspondent principalement à des espèces. Mais ces espèces sont aussi les témoins d'un habitat de qualité.
- Il est rappelé que les personnes impliquées dans les suivis participatifs peuvent être bénévoles ou rémunérés. Ce choix dépend fortement du contexte de la zone où le suivi participatif est mis en œuvre.

Discussion et validation des effets à mesurer en priorité sur les sites C2 BioCoS :

En préalable à la sélection des effets à mesurer en priorité sur les sites de C2 BioCoS, les gestionnaires, des AMP bénéficiaires de C2 BioCoS, présents à l'atelier ont rappelés leurs priorités en terme de suivi à financer sur leurs sites (cf. tableaux 1, 2 et 3 ci-dessous, avec en rouge les thématiques de suivi prioritaires qui sont les plus partagés par les gestionnaires). A noter que les effets à mesurer en priorité selon les gestionnaires correspondent aux impacts attendus liés aux objectifs de création de ces AMP : conserver la biodiversité et la diversité culturelle, gérer durablement les ressources naturelles, favoriser développement socio-économique, sensibiliser les populations sur les questions environnementales. Les tableaux 1, 2 et 3 résultent d'un travail mené en 2009 par la coordination de la composante 2 de BioCoS et qui a permis de recueillir auprès des administrations de tutelles, des gestionnaires des AMP et des communautés résidentes les contributions/effets supposés de chaque AMP (au niveau écologique, économique et social), ainsi que l'identification de ceux dont le suivi est à financer en priorité selon eux. Les résultats de ces missions sont détaillés dans les rapports de missions dont dispose chaque gestionnaire. Les tableaux 1, 2 et 3 présentent donc une synthèse des effets attendus dont la mesure via des suivis financés par C2 BioCoS a été identifiée comme prioritaire (indiqué par une croix dans les tableaux) par les gestionnaires. Les suivis déjà financés dans le cadre d'autres projets en cours ont été exclus dans le choix final des priorités. L'addition des priorités de chaque AMP permet d'obtenir une échelle croissante de priorité (de 1 : faible à 5 : forte) des effets à mesurer au niveau régional. En effet, l'idée est de choisir, autant que possible, des thématiques de suivi identiques pour tous les sites et d'harmoniser les méthodes de collecte de données. Ainsi : a) des économies d'échelle pourront être réalisées dans les activités d'élaboration des méthodes et de formation à leur utilisation ; b) les méthodes développées seront suffisamment génériques pour pouvoir ensuite être utilisées par les gestionnaires d'autres AMP de la côte ouest africaine ; c) les données de chaque site pourront être intégrées dans une base de données commune; d) des analyses comparatives des résultats de chaque site pourront être menées.

Tableau 1. Effets écologiques attendus des AMP qui devraient être suivis en priorité dans le cadre de C2 BioCoS selon les gestionnaires

Thématique d'effets	Effet attendu	Cause	T&A	Urok	Niumi	Pte St Georges	Petit Kassa	Bamboung	Score
Ecologique									
Ressources conchyliques	= ou ↑	Meilleure gestion (périodes de repos biologique etc.) et protection des habitats (ex. interdiction coupe racines palétuviers)	x	x	x		x	x	5
Oiseaux d'eau	= ou ↑	Moins de dérangement Diminution de la pression de chasse Plus grande disponibilité en ressources alimentaires	x	x		x	x	x	5
Couverture végétale (forêts, mangroves, palmeraies)	= ou ↑	Contrôle de la coupe de bois Activités de reboisement Gestion durable des activités d'exploitation	x		x		x		3
Ressources halieutiques	= ou ↑	Diminution de l'effort de pêche Protection des habitats critiques (nursérie, reproduction etc.)	a	a	x	x	f	a	2

Tableau 3. Effets socioculturels attendus des AMP qui devraient être suivis en priorité dans le cadre de C2 BioCoS selon les gestionnaires

Thématique d'effets	Effet attendu	Cause	T&A	Urok	Niumi	Pte St Georges	Petit Kassa	Bamboung	Score
Socio-culturel									
Culture	↑	Activité de valorisation de la culture Protection des espèces et milieux (ex. forêts sacrés) étroitement associés à l'identité culturelle	x	x	x	x		x	5
Capacité de gouvernance locale	↑	Création de structures de gouvernance locale Création de groupements Activités de renforcement des capacités des membres de ces structures	x	x		x		p	3
Sensibilisation environnementale	↑	Réalisation de campagnes de sensibilisation			x	x	x	p	3
Conditions sanitaires et sociales	↑	Investissement dans infrastructures d'assainissement, d'accès à l'eau, d'éducation, de santé Changement de comportement	x				x	x	3
Conflits	↑ ou ↓	Meilleure organisation des activités Instauration de nouvelles règles			x				1
Sécurité alimentaire	↑	Restauration des ressources halieutiques et conchyliques		x					1

p : activité planifiée dans le projet Amphore

La discussion qui a suivie la présentation par les gestionnaires de leurs priorités en terme de suivi sur leur AMP s'est concentrée sur les points suivants :

- Le travail de priorisation au niveau régional des suivis à financer est très difficile car de nombreuses thématiques de suivi sont intéressantes et il faut également tenir compte des particularités et besoins spécifiques de chaque site (comme c'est le cas du suivi du lamantin à Pointe Saint Georges par exemple).
- Mais bien que ce travail de priorisation soit difficile il est nécessaire car : a) les ressources financières sont limitées, b) selon les recommandations tirées de la littérature scientifique il vaut mieux commencer les suivis sur un petit nombre de thématique quitte à élargir par la suite, c) il est impératif de ne pas surcharger les ressources humaines locales avec un trop grand nombre d'enquêtes et de protocoles de suivi à réaliser.
- Il faut considérer le pas de temps du projet pour sélectionner les suivis écologiques à mettre en œuvre. En effet, les populations animales (comme les oiseaux par exemple) ont une variabilité interannuelle naturelle très forte, il sera donc très difficile de mettre en évidence des tendances sur la courte durée du projet et encore plus difficile de les imputer à la création de l'AMP. Pour espérer détecter un changement causé par l'AMP sur un court laps de temps il faudrait focaliser sur des espèces qui sont l'objet de pressions anthropiques qui ont fortement et brutalement diminuées en raison de la création de l'AMP (comme c'est le cas pour les populations de poissons du Bamboung avec l'arrêt de la pêche par exemple). Ce

n'est pas le cas des populations d'oiseaux d'eau qui ne sont pas l'objet de perturbations anthropiques fortes.

- Il serait très pertinent d'inclure dans les thématiques de suivi le suivi des pressions humaines. En effet la mesure de l'évolution de l'intensité et de la distribution des pressions humaines (ex. coupe de bois de mangrove, pêche illégale etc...) est plus aisée à mettre en œuvre que des suivis écologiques et peut être considéré comme une mesure indirecte de l'état de la biodiversité¹.

Ainsi les suivis qui sont le plus souvent cités comme prioritaires à mettre en œuvre par les gestionnaires des AMP bénéficiaires de C2 BioCoS, et qui ne sont pas déjà l'objet d'appui de la part d'autres projets, sont ceux qui vont permettre de mesurer :

- Les impacts de l'AMP sur les ressources conchyliques
- Les Impacts de l'AMP sur les oiseaux
- Les impacts de l'AMP sur la couverture végétale (mangrove en particulier)
- Impacts de l'AMP sur l'intensité et la distribution des pressions
- Impacts de l'AMP sur les retombées économiques pour les populations locales
- Impacts de l'AMP sur la création de richesses extérieures (retombées économiques pour les pêcheurs non résidents en particulier)
- Impacts de l'AMP sur la protection de la diversité culturelle
- Impacts de l'AMP sur les capacités de gouvernance locale
- Impacts de l'AMP sur le niveau de sensibilisation environnementale
- Impacts de l'AMP sur le bien être des populations locales
- Impacts de l'AMP sur la gestion des conflits entre usagers

Remarques complémentaires :

- Les suivis des ressources ichtyologiques, des lamantins et des tortues font déjà l'objet de projets sous régionaux financés par l'AFD ou le Fond d'Appui du PRCM. Les AMP ciblées par C2 BioCoS devraient donc bénéficier directement (financement de suivis) ou indirectement (mise à disposition de manuel de suivi) de ces projets. Ainsi, afin d'éviter des redondances, ces thématiques n'ont pas été retenues dans le cadre de C2 BioCoS.
- La mise en évidence des effets des AMP sur la valeur économique des mangroves fait déjà l'objet d'un projet plus large, volet EVA, RAMP/Portsmouth (2008-2009) du projet RAMP qui a pour objectif de proposer une évaluation de la valeur des écosystèmes marins et côtiers associés aux AMP (services de support, de régulation, d'approvisionnement et de culture) et de calculer l'augmentation nette de valeur procurée par la mise en place d'un programme de conservation. Les AMP ciblées par le projet sont : PN Langue de Barbarie, AMP Santa Luzia, AMPC Urok, AMP Tristao Alcatraz, Parc Rio Cacheu.
- La composante 2 du projet BioCoS devra garder un peu de souplesse pour considérer également des thématiques de suivi qui ne sont pas partagées par tous les gestionnaires mais qui sont de grande importance pour un ou deux sites particuliers.

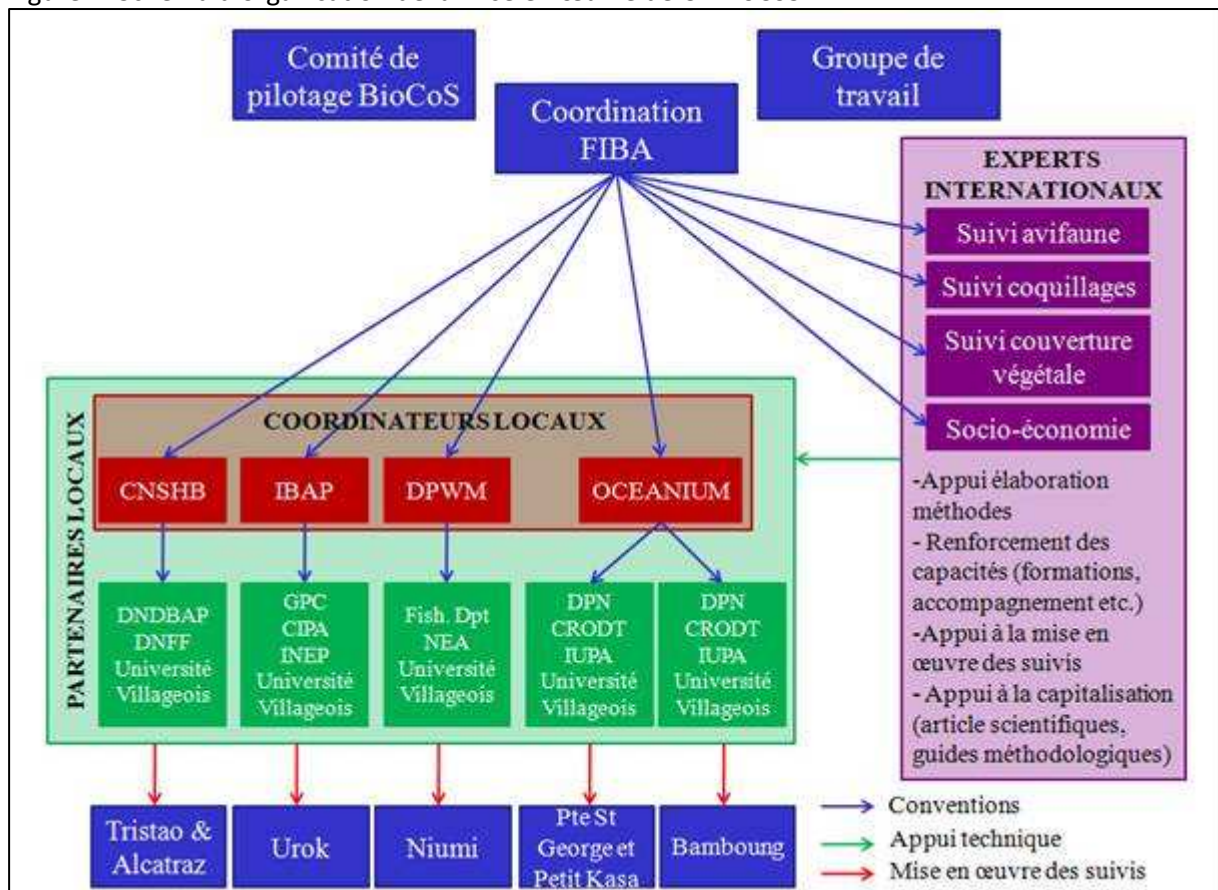
¹ Salafsky, N., and R. Margoluis. 1999. **Threat reduction assessment: A practical and cost-effective approach to evaluating conservation and development projects.** Conservation Biology 13:830-841.

- Bien que la démonstration des impacts des AMP sur les populations d'oiseau d'eau apparait être très difficile à réaliser sur la courte durée du projet, cette thématique est malgré tout retenue en raison du grand intérêt des gestionnaires à son égard. C2 BioCoS pourra développer des méthodologies standardisées de suivi de ces espèces qui favorisera leur suivi sur le plus long terme tout en renforçant les capacités locales dans le domaine du suivi de l'avifaune. Par ailleurs des états de référence pour ces populations pourront être réalisés et servir ligne de base dans le futur.
- Une méthodologie générale avec un grand choix d'indicateurs pertinents devrait être développée pour les thématiques de suivi socio-économique. Chaque gestionnaire pourra ensuite adapter la méthodologie aux particularités du site et choisir les indicateurs qui répondent le mieux à ces besoins.

2.2. Précision et validation des modalités de mise en œuvre de C2 BioCoS

Ceci a été réalisé en discussion plénière l'après midi du premier jour de l'atelier et a permis de valider le schéma d'organisation ci-dessous.

Figure 1. Schéma d'organisation de la mise en œuvre de C2 BioCoS



Les discussions ont portées sur :

- La pertinence du choix de l'Océanium comme coordinateur local des activités de C2 BioCoS au Bamboung et à Pointe Saint George et Petit Kassa. Mais bien que la Direction des Parcs Nationaux pourrait paraître plus légitime, les problèmes institutionnels concernant la tutelle des AMP au Sénégal et la proximité de l'Océanium avec les acteurs du terrain et les bonnes

relations que l'ONG entretient avec les partenaires comme la DPN, le CRODT, l'IUPA etc., semble en faire un choix judicieux pour assumer les responsabilités de coordinateur local.

- La nécessité d'impliquer fortement les opérateurs locaux dans le travail d'élaboration des méthodes de suivi piloté par les experts internationaux, afin de s'assurer que ces méthodes soient bien adaptées aux besoins locaux
- La nécessité de ne pas confier directement les suivis aux communautés. Il doit exister un processus de formation préalable et les capacités des institutions qui seront chargées d'encadrer ces suivis devront également être renforcées.
- La possibilité d'inclure l'Observatoire National de la République de Guinée dans les partenaires en raison de son expertise notamment dans le domaine de la télédétection et de la cartographie
- Bien que le comité de pilotage du projet BioCoS favorisera une bonne coordination entre le projet AFD/CSRP et BioCoS d'autres mécanismes devront être instaurés afin d'assurer une synergie optimale entre les composantes 2 des 2 projets.

Suite à ces discussions le président a mis fin aux travaux de la première journée de l'atelier.

2.3. Pertinence et modalités d'élaboration d'un guide méthodologique SocMon pour le suivi socioéconomique des AMP d'Afrique de l'Ouest

La Présidence de cette deuxième journée de l'atelier a été assurée par Hamady Diop, tandis que Antonio Araujo et Ambroise Brenier ont assumés les fonctions de rapporteurs.

Conformément à l'agenda Christy LOPER, coordinatrice sciences sociales à NOAA, a présenté l'initiative SocMon dans la matinée du 2^{ème} jour de l'atelier. Puis a fait suite une présentation de Caroline VIEUX (SPREP) qui a partagée l'expérience de développement et mise en pratique d'un guide SocMon dans le Pacifique. Suite à ces 2 présentations, la pertinence et les modalités d'élaboration d'un guide méthodologique SocMon pour le suivi socioéconomique des AMP d'Afrique de l'Ouest ont été discutées.

Présentation de l'initiative SocMon, par Christy Loper :

SocMon (cf. <http://www.reefbase.org/socmon/>) est une initiative pilotée par National Oceanic and Atmospheric Administration (USA) dont l'objectif est d'aider les gestionnaires des milieux côtiers à mieux comprendre et incorporer le contexte socioéconomique dans les activités de gestion du littoral. Leur approche est régionale. Un outil utilisé est l'élaboration de guides à l'attention des gestionnaires du littoral pour faciliter et guider la mise en œuvre de suivis socioéconomiques adaptés à leur région. Ainsi, à l'heure actuelle il existe 5 guides: Asie du Sud Est, Pacifique, Asie du Sud, Caraïbes, Ouest Océan Indien. Environ 80 partenaires collaborent actuellement aux activités de suivi dans différents pays. Le type de données collectées concerne des indicateurs économiques, démographiques, sur les usages, les attitudes et perceptions, les infrastructures, la gouvernance etc. Les principales méthodes utilisées sont les entretiens semi-structurés, les questionnaires, les groupes de discussion, l'observation etc. Quelques étapes clés pour implanter un programme régional SocMon en Afrique de l'Ouest sont les suivantes : une organisation leader, un intérêt partagé par plusieurs acteurs/institutions de la sous région, l'élaboration du guide méthodologique (celui de l'Océan Indien pourrait être utilisé comme base de départ), l'organisation de formation à l'utilisation du guide et l'utilisation du guide sur les sites d'étude. L'élaboration d'un tel guide SocMon en Afrique de l'Ouest faciliterait la mise en œuvre de suivis socioéconomiques des AMP simples, scientifiquement pertinents et adaptés à la sous région tout en apportant i/ visibilité et rattachement à un réseau international, ii/ support/expertise technique, iii/ possibilité d'aide financière pour l'élaboration et l'édition des guides, iv/ possibilité d'appui de NOAA pour la formation des

gestionnaires à l'utilisation du guide, v/ possibilité d'appui de NOAA pour appuyer techniquement et financièrement les gestionnaires des AMP de la sous région pour l'utilisation du guide dans le cadre d'activités de suivis socioéconomiques (et ainsi assurer la pérennité des suivis post projet BioCoS).

Le suivi écologique et socioéconomique des AMP dans la région du Pacifique, par Caroline Vieux :

En 2007-2008 un manuel SocMon a été développé pour la région Pacifique. Des ateliers de formation combinés à des tests sur des sites ateliers ont permis d'améliorer le manuel avant publication de la version finale. Des financements sont disponibles pour l'utilisation du guide sur certains sites (la procédure d'accès aux financements est la suivante : appel d'offre et sélection des bénéficiaires). Les principaux enseignements concernent la nécessité de réduire le nombre d'indicateurs au strict nécessaire et de disposer d'une cellule d'assistance (task force) qui viendrait en appui aux utilisateurs du manuel notamment pour l'analyse des données. Ont ensuite été présentés les enseignements tirés des expériences de suivi écologique dans le Pacifique : ces suivis sont coûteux et les résultats ne sont pas utilisés pour une gestion adaptative des AMP ; les indicateurs sont souvent pas assez ciblés en fonction des objectifs de la gestion ; les besoins en terme de formation sont importants ; et les perceptions des communautés locales sont peu prises en compte. Les recommandations pour améliorer l'utilité des suivis écologiques des AMP dans le Pacifique sont les suivantes : harmoniser les données ; développer des méthodes plus simples afin de pérenniser les suivis ; s'assurer que les suivis sont liés aux objectifs du plan de gestion ; améliorer la communication et l'interprétation des résultats ; mieux intégrer les résultats des suivis dans les processus de prise de décision.

Principaux points de discussion suite à ces 2 présentations :

- Les principaux utilisateurs du manuel dans le Pacifique sont les gestionnaires. Les communautés sont également associées à l'identification des indicateurs, aux activités de formation, à la collecte des données en moindre mesure et surtout les communautés doivent participer activement aux restitutions et s'en approprier les résultats.
- Il est proposé la mise en place d'une charte appliquée aux activités de recherche, identifiant un ensemble de règles à suivre pour assurer l'implication des communautés, le respect de leurs timings et la valorisation des résultats des enquêtes.
- La question de la valorisation des résultats et de leur mise en contribution au bénéfice de la gestion est absolument clé et doit être prise en compte dans le cadre de tous les projets. Il faut valoriser le rôle des gestionnaires durant tout le processus, assurant ainsi la valorisation par la suite des données récoltées. Il faut aussi s'assurer que les communautés participent dès le début à l'identification des indicateurs. Il faut que l'information mise à disposition soit effectivement valorisée au sein des AMP.
- La question de l'animation locale permanente au sein de chaque communauté, notamment grâce à des collaborations avec des ONG locales, et l'existence d'espaces physiques de concertation/partage dans chaque village sont absolument clés particulièrement au sein des communautés de pêcheurs.
- La mise en place de bases de données communes est indispensable. Il faut déployer des efforts pour valoriser et rendre accessible aux intéressés les données disponibles évitant ainsi des redondances et la duplication d'efforts.
- Les participants de l'atelier confirment leur intérêt à élaborer un manuel SocMon pour le suivi socio-économique des AMP d'Afrique de l'Ouest.

2.4. Pré-identification des indicateurs et méthodologies adaptés pour chaque suivi sélectionné

Ce travail a été réalisé en deux étapes. Tout d'abord des présentations ont eu lieu dans la matinée du deuxième jour de l'atelier qui ont permis aux scientifiques de proposer un certain nombre de pistes pertinentes pour le suivi des impacts écologiques, économiques et socioculturels des AMP (présentations de Luis Tito de Morais, Paulo Catry, Thomas Binet et Marie Christine Cormier Salem). Puis des travaux de groupes ont été organisés l'après midi du deuxième jour de l'atelier. A chaque thématique de suivi (écologie, économique, socio-culturel) correspondait un groupe de travail qui avait pour mission de commencer à réfléchir sur des indicateurs pertinents et adaptés au contexte de la sous région pour chaque suivi sélectionné la veille, puis de restituer les résultats des travaux en séance plénière.

Présentation des indicateurs biologiques retenus dans le cadre du projet Amphore, par Luis Tito de Morais :

Les indicateurs biologiques retenus dans le cadre du projet Amphore pour le suivi des impacts des AMP sur les peuplements de poissons se situent au niveau des juvéniles (abondance, poids ou longueur moyenne), des populations (abondance, poids ou longueur moyenne), des assemblages (diversité, longueur maximale moyenne), des communautés (dominance, abondance ou biomasse totale, longueur ou poids moyen, proportion de prédateurs de haut niveau) et de l'écosystème (niveau trophique moyen). Les méthodes d'analyse combinent des approches temporelles et des approches spatiales. Les outils d'échantillonnage préconisés sont la senne tournante, le chalut, les sonars et éventuellement les filets maillants et la caméra acoustique.

Suivi des effets des AMP d'Afrique de l'Ouest sur les populations d'oiseaux, par Paulo Catry :

Pour les oiseaux marins les suivis habituellement se font au niveau des colonies. Pour les limicoles migrateurs les dénombrements des individus se font à marée haute ou basse, dans les zones de dortoirs ou d'alimentation. Pour les oiseaux d'eau afro-tropicaux les suivis sont réalisés au niveau des colonies de reproduction et par le dénombrement des individus se font à marée haute ou basse, dans les zones de dortoirs ou d'alimentation. Pour les passereaux migrateurs la technique de suivi principalement utilisée est la capture avec des filets.

L'abondance des populations d'oiseaux n'est pas un bon paramètre à suivre pour démontrer l'impact des AMP en Afrique de l'Ouest car leur nombre est très fluctuant sans que l'AMP qu'ils fréquentent pendant une certaine période n'ait une quelconque influence. Des tendances peuvent être éventuellement détectées mais sur des périodes de 20-30 ans. Par contre il serait beaucoup plus pertinent de suivre la condition physique des oiseaux (ou autres espèces comme les tortues par exemple) pendant qu'ils sont présents dans l'AMP (suivi de la croissance des poussins par exemple) car ces paramètres peuvent être plus facilement reliés à un effet de l'AMP. Par ailleurs le suivi des pressions/menaces au niveau de l'AMP devrait également être instauré comme proxy à la mesure de l'état de la biodiversité. Cette approche moins coûteuse et plus facile que les suivis écologiques peut engendrer des informations pertinentes et directement compréhensibles et utilisables par les gestionnaires. Ainsi les menaces potentiellement nuisibles aux oiseaux (et plus généralement à plusieurs espèces de grande faune marine) qui pourraient être suivies (dans l'AMP et au niveau de zones témoins) sont : la chasse, la collecte d'œufs et poussins, la perturbation des sites de reproduction de repos et d'alimentation, les activités de pêche illégales, les coupes de mangroves et les captures accessoires d'espèces menacées.

Indicateurs économiques et sociaux et volet EVA du projet RAMP AO, par Thomas Binet :

Ce qui est important c'est de comprendre les trajectoires temporelles de systèmes économiques et sociaux. On a donc besoin d'indicateurs qui renseignent sur les changements : de perception de la nature (notamment usage des ressources : conservation versus extraction), de pratiques d'extraction

des ressources (rapports coût/bénéfice et impacts écologiques), des flux de produits (qté et valeur, saison, autochtones et allochtones), de niveau de vie et bien-être des populations (notamment vis-à-vis extérieur). Mais il faut aussi retenir des indicateurs qui permettent de remonter dans le temps (notamment avant la création de l'AMP) comme cela peut être faisable pour certains indicateurs concernant les pratiques de pêche, les flux des produits, la perception de la nature, le niveau de vie et de bien être. Il est également important de sélectionner des indicateurs « passerelles » qui renseignent à la fois sur les conditions socioéconomiques mais aussi écologiques.

Le volet EVA, RAMP/Portsmouth (2008-2009) du projet RAMP a pour objectif de proposer une évaluation de la valeur des écosystèmes marins et côtiers associés aux AMP (services de support, de régulation, d'approvisionnement et de culture) et de calculer l'augmentation nette de valeur procurée par la mise en place d'un programme de conservation. Les AMP ciblées par le projet sont : PN Langue de Barbarie, AMP Santa Luzia, AMPC Urok, AMP Tristao Alcatraz, Parc Rio Cacheu. EVA paraît complémentaire à C2 BioCoS dans le sens où il permet de renseigner certains points importants du processus BIOCOS (ex. identification d'indicateurs de bien être des populations) et de compléter le suivi par une analyse coût-bénéfice.

Indicateurs d'interaction société-environnement, par Marie Christine Cormier Salem :

Les productions localisées sont une porte d'entrée intéressante en tant qu'indicateurs de la valorisation des biens et services des AMP. Le programme BIODIVALLOC a travaillé sur les démarches de valorisation des produits de la mer dans le cadre de trois Aires Marines Protégées : la réserve de Biosphère du Delta du Saloum au Sénégal, le Parc national du Banc d'Arguin en Mauritanie, et la Réserve de Biosphère Bolama-Bijagos en Guinée Bissau.

Il est rappelé qu'il est plus intéressant d'analyser les processus et les trajectoires plutôt que de focaliser sur les indicateurs. En effet une AMP n'est pas une « île isolée », il y a des échanges, des interactions (ex. espèces migratrices, flux de pêcheurs) ; le système est très dynamique. Par ailleurs la question se pose de savoir comment mettre en place des indicateurs synthétiques sur les interactions écologie société. De plus, au niveau de l'analyse des données il faudra se donner les moyens d'intégrer les multiples données et de les articuler. Enfin, un certain nombre d'indicateurs sont proposés pour tenter de mesurer bien être : accès à l'eau douce, électricité, énergie, santé, état nutritionnel des enfants, éducation, liberté de choix et d'action, moyens de transports etc.

Principaux points de discussion suite à ces 4 présentations :

- Sur certains sites les populations sont fatiguées d'être la cible d'une multitude de missions de recherche et d'enquêtes différentes parfois sur les mêmes sujets. La concertation entre les différents intervenants est importante pour capitaliser efforts et moyens disponibles. La communication entre les différentes équipes de recherche est décisive pour diminuer la pression sur les populations à ce niveau et réhabiliter leur confiance.
- La question du timing pour la réalisation des enquêtes de terrain est absolument clé pour obtenir des données fiables. Il faut une concertation étroite avec les populations cibles avant de partir sur le terrain.
- Les connaissances empiriques des populations doivent être valorisées car elles sont parfois inestimables, pouvant épargner des efforts et des coûts importants.
- Le choix des participants aux enquêtes est absolument clé. Il faut que leurs connaissances soient représentatives de l'ensemble et qu'ils soient disponibles pour restituer auprès des populations.

Restitution des travaux de groupes :

L'exercice en groupe s'est avéré très difficile à mener dans le peu de temps imparti. Mais il a quand même permis de dégager quelques pistes d'indicateurs pour mesurer les effets des AMP bénéficiaires de C2 BioCoS (cf. tableau 4, 5 et 6 ci-dessous). Il faut préciser que ce travail complet

d'identification des indicateurs, des méthodes de collecte des données, des stratégies d'échantillonnages, et d'analyse des données sera l'objet d'un travail piloté par des experts internationaux qui seront contractualisés spécialement pour cela.

Tableau 4. Extrait des résultats du groupe « impacts écologiques » dont le travail a principalement porté sur le suivi des ressources conchylicoles

Effet à mesurer (Quelle est l'information recherchée ?)	Objectif précis du suivi (finalité)	Indicateurs potentiels
Impacts de l'AMP sur les ressources conchylicoles	<p>Apporter des informations qui vont guider la mise en place des systèmes de gestion durable des ressources conchylicoles</p> <p>Evaluer l'état de conservation des différentes espèces : ligne de base</p> <p>Evaluer le rôle/contribution de l'AMP pour le renouvellement de la ressource conchylicole in situ et ailleurs (exportation de larves)</p> <p>Mesurer l'impact des activités d'exploitation (les prélèvements actuels sont-ils excessifs ?)</p>	Taille et poids des espèces clés

Tableau 5. Extrait des résultats du groupe « impacts économiques »

Effet à mesurer (Quelle est l'information recherchée ?)	Objectif précis du suivi (finalité)	Indicateurs potentiels
Impacts de l'AMP sur les retombées économiques pour les populations locales	<p>Mesurer le retour de la création de l'AMP pour les populations en termes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de revenus - de sécurité alimentaire 	<p><u>1/ Maximisation des revenus</u> <u>Contexte économique, usages :</u> -Evolution des activités : nouvelles activités, activités disparues, activités en développement -Diversification des activités et détail des activités saisonnières <u>Effets directs :</u> -Revenu de pêche embarquée et non-embarquée (coquillages) -Revenu de l'écotourisme : emplois créés, produits locaux, <u>Aspects secondaires à étudier également :</u> -redistribution des bénéfices : population bénéficiaire -évolution pénibilité du travail, notamment en agriculture -accès à des marchés auxiliaires</p>

		<p>pour intrants, pour carburant, etc.</p> <p><u>2/ Sécurité alimentaire</u> -disponibilité en aliments *En termes de flux de marchandises (sortie-entrée) ou en production (récolte, estimation des captures annuelles) *à l'échelle de l'individu</p>
Impacts de l'AMP sur la création de richesses extérieures	Mesurer les revenus générés pour les populations extérieures	<p><u>1/ Contexte économique :</u> -développement de l'économie locale en périphérie de l'AMP -Intégration de l'AMP dans le contexte de flux commerciaux - Evolution des activités : nouvelles activités, activités disparues, activités en développement -Diversification des activités</p> <p><u>2/ Impacts directs :</u> -fréquentation touristique : nombre d'entrées au parc, nombre de jour du séjour, budget du séjour -activités économiques liées à l'AMP en périphérie : emploi généré, revenus -pêche allochtones -approvisionnement des marchés extérieurs par les populations locales : revenus générés par la pêche, la transformation</p> <p><u>3/ Impacts secondaires intéressants à mesurer :</u> -sensibilisation des populations touristiques -visibilité externe pour l'AMP</p>

Tableau 6. Extrait des résultats du groupe « impacts sociaux »

Effet à mesurer (Quelle est l'information recherchée ?)	Indicateurs potentiels
Impacts de l'AMP sur la protection de la diversité culturelle	<p>Concordance des règles traditionnelles d'accès aux ressources naturelles avec le système de gestion du plan de gestion,</p> <p>Nombre de plats et ingrédients, régularité de l'utilisation / disparition de recettes traditionnelles (conservation des savoirs alimentaires liés à la nature et patrimoine culinaire),</p>

	<p>Existence/disparition d'actes culturels (rituels, cérémoniels, passages initiatiques, etc.),</p> <p>Initiatives de représentation, évènements culturels en lien avec l'AMP et sa gestion,</p> <p>Folklorisations de la culture locale (via le tourisme notamment ; musique, danse, artisanat, etc.)</p>
Impacts de l'AMP sur les capacités de gouvernance locale	<p>Existence d'une table de concertation permettant d'aborder les principaux problèmes et de définir des règles et un mode de mise en application consensuels</p> <p>Représentativité des personnes participant au processus de concertation (parties prenantes, constituency et mode de représentativité)</p> <p>Régularité, effectivité de la participation (préparation de l'OdJ, participation aux débats, etc.)</p> <p>Connaissance du système de gestion par les usagers et degré d'adhésion aux règles et mode d'application des sanctions (zonage, etc.)</p> <p>Mécanismes et rôles pour la mise en application des décisions et suivi de la mise en œuvre des décisions</p> <p>Institutions nouvelles et anciennes participant aux décisions de gestion</p> <p>Effectivité de l'implication et de la responsabilisation, capacité à rendre compte du respect des engagements et des fonctions assumées</p> <p>Adaptabilité et flexibilité du système de gestion, tolérance par rapport aux règles, capacité de jurisprudence</p> <p>Nombre de conflits nés de la mise en application des règles</p> <p>Nombre de sanctions mise en application</p> <p>Articulation, cohérence et contradictions avec les réglementations à une échelle territoriale plus large</p> <p>Capacité d'influence sur les différents niveaux, dedans et hors l'AMP</p>
Impacts de l'AMP sur le niveau de sensibilisation environnementale	<p>Nombre d'associations, de troupes théâtrales, autres acteurs avec message environnemental</p> <p>Initiatives locales de reboisement, restauration, assainissement et nettoyage, etc.</p> <p>Initiatives locales d'échanges d'expérience</p> <p>Création de support de communication</p> <p>Nombre et qualité des initiatives locales de plaidoyer</p> <p>Initiatives de communication vers l'extérieur (à la périphérie, au niveau national)</p> <p>Niveau de connaissance de l'AMP à l'extérieur</p>

Impacts de l'AMP sur le bien être des populations locales	<p>Infrastructures</p> <p>Sources d'énergie (énergie alternative)</p> <p>Existence de moyens de transport avec régularité et sécurité</p> <p>Education/santé</p> <p>Accès à l'eau potable</p> <p>Sources et diversité des revenus</p> <p>Occupation</p> <p>Conditions d'habitat et biens</p> <p>Evolution du taux d'alphabétisation</p> <p>Nombre de groupements à caractère socio-économique (type GIE,...)</p> <p>Cadre de vie</p> <p>Maintien des liens entre les ressortissants avec la famille d'origine</p>
Impacts de l'AMP sur la gestion des conflits entre usagers	<p>Nombre d'incidents, d'actes violents, de transgressions</p> <p>Existence de mécanismes et de modes de résolution des conflits</p> <p>Qualité du mécanisme de gestion des conflits</p>

Suite à la restitution des travaux de groupe en séance plénière les discussions ont principalement portées sur les recommandations suivantes :

- Les objectifs de chaque suivi devront être déclinés de façon très précise
- Il sera difficile d'avoir des indicateurs identiques sur chaque site, car dans ce cas on ne prendra pas en compte les spécificités et besoins de chaque site
- L'exercice a permis de montrer la difficulté d'identifier les indicateurs avec une telle diversité d'acteurs. Une étape importante sera de faire un exercice de priorisation des indicateurs en fonction du temps et du budget disponible.
- Au niveau des suivis écologiques, une approche plus écosystémique devrait être considérée, afin de ne pas focaliser uniquement sur quelques espèces.

Conformément à l'agenda, le mot de la fin est revenu à Charlotte Karibuhoye qui a remercié l'ensemble des participants à l'atelier pour la qualité des interventions avant de souligner les avancées concrètes qui ont été enregistrés. Suite à ces mots, l'atelier a été officiellement clôturé par le président de cette deuxième et dernière journée de l'atelier.

3. Conclusions et perspectives suite à l'atelier

Grâce aux efforts des participants pour répondre présent à l'invitation de cet atelier et à leurs interventions de qualité, les 2 jours de travail de l'atelier ont permis d'atteindre les objectifs fixés dans les Termes de Référence. Pour chaque objectif une synthèse des principaux résultats obtenus au cours de l'atelier est présentée. Les principales recommandations émises par les participants sont également reprises ci-dessous.

Objectif 1. Sélectionner les effets à mesurer en priorité sur les sites de C2 BioCoS :

Les suivis qui sont le plus souvent cités comme prioritaires à mettre en œuvre pas les gestionnaires des AMP bénéficiaires de C2 BioCoS, et qui ne sont pas déjà l'objet d'appui de la part d'autres projets, sont ceux qui vont permettre de mesurer :

- Les impacts de l'AMP sur les ressources conchyliques
- Les Impacts de l'AMP sur les oiseaux
- Les impacts de l'AMP sur la couverture végétale (mangrove en particulier)
- Impacts de l'AMP sur l'intensité et la distribution des pressions
- Impacts de l'AMP sur les retombées économiques pour les populations locales
- Impacts de l'AMP sur la création de richesses extérieures (retombées économiques pour les pêcheurs non résidents en particulier)
- Impacts de l'AMP sur la protection de la diversité culturelle
- Impacts de l'AMP sur les capacités de gouvernance locale
- Impacts de l'AMP sur le niveau de sensibilisation environnementale
- Impacts de l'AMP sur le bien être des populations locales
- Impacts de l'AMP sur la gestion des conflits entre usagers

Objectif 2. Préciser et valider les modalités de mise en œuvre de C2 BioCoS :

Le schéma d'organisation de la mise en œuvre de la composante 2 du projet BioCoS a été validé par l'ensemble des participants.

Objectif 3. Discuter de la pertinence et des modalités d'élaboration d'un guide méthodologique pour le suivi socioéconomique des AMP d'Afrique de l'Ouest :

Après avoir écouté et commenté la présentation du programme SocMon par NOAA, les représentants des institutions et organisations présents à l'atelier ont manifesté leur intérêt à élaborer un manuel SocMon pour le suivi socio-économique des AMP d'Afrique de l'Ouest.

Objectif 4. Pré-identifier des indicateurs et méthodologies adaptés pour chaque suivi sélectionné :

Les présentations qui ont eu lieu dans la matinée du deuxième jour de l'atelier ont permis aux scientifiques de proposer un certain nombre de pistes pertinentes pour le suivi des impacts écologiques, économiques et socioculturels des AMP. Puis des travaux de groupes ont facilité l'identification de quelques pistes d'indicateurs pour plusieurs effets à mesurer en priorité sur les sites de C2 BioCoS.

Synthèse des principales recommandations issues de cet atelier :

Choix des indicateurs

- La composante 2 du projet BioCoS devra garder un peu de souplesse pour considérer également des thématiques de suivi qui ne sont pas partagées par tous les gestionnaires mais qui sont de grande importance pour un ou deux sites particuliers.
- Il sera difficile d'avoir des indicateurs socio-économiques identiques sur chaque site. Par conséquent une méthodologie générale avec un grand choix d'indicateurs pertinents devrait être développée pour les thématiques de suivi socio-économique. Chaque gestionnaire pourra ensuite adapter la méthodologie aux particularités du site et choisir les indicateurs qui répondent le mieux à ces besoins.

- Il faut considérer le pas de temps du projet pour sélectionner les suivis écologiques à mettre en œuvre. En effet, les populations animales ont une variabilité interannuelle naturelle très forte, il sera donc très difficile de mettre en évidence des tendances sur la courte durée du projet et encore plus difficile de les imputer à la création de l'AMP. Pour espérer détecter un changement causé par l'AMP sur un court laps de temps il faudrait focaliser sur des espèces qui sont l'objet de pressions anthropiques qui ont fortement et brutalement diminuées en raison de la création de l'AMP
- L'abondance des populations d'oiseaux n'est pas un bon paramètre à suivre pour démontrer l'impact des AMP en Afrique de l'Ouest car leur nombre est très fluctuant sans que l'AMP qu'ils fréquentent pendant une certaine période n'ait une quelconque influence. Par contre il serait beaucoup plus pertinent de suivre la condition physique des oiseaux (ou autres espèces comme les tortues par exemple) pendant qu'ils sont présents dans l'AMP (suivi de la croissance des poussins par exemple) car ces paramètres peuvent être plus facilement reliés à un effet de l'AMP.
- Le suivi des pressions/menaces au niveau de l'AMP devrait également être instauré comme proxy à la mesure de l'état de la biodiversité. Cette approche moins coûteuse et plus facile que les suivis écologiques peut engendrer des informations pertinentes et directement compréhensibles et utilisables par les gestionnaires.
- Les connaissances empiriques des populations doivent être valorisées car elles sont parfois inestimables, pouvant épargner des efforts et des coûts importants.

Modalités de mise en œuvre

- Les objectifs de chaque suivi devront être déclinés de façon très précise
- La nécessité d'impliquer fortement les opérateurs locaux dans le travail d'élaboration des méthodes de suivi piloté par les experts internationaux, afin de s'assurer que ces méthodes soient bien adaptées aux besoins locaux.
- La nécessité de ne pas confier directement les suivis aux communautés. Il doit exister un processus de formation préalable. Les capacités des institutions qui encadreront ces communautés devront également être renforcées.
- Les communautés devraient être associées à l'identification des indicateurs, aux activités de formation, à la collecte des données en moindre mesure et surtout les communautés doivent participer activement aux restitutions et s'en approprier les résultats.
- La question de la valorisation des résultats et de leur mise en contribution au bénéfice de la gestion est absolument clé et doit être prise en compte dans le cadre de tous les projets.
- La question de l'animation locale permanente au sein de chaque communauté, notamment grâce à des collaborations avec des ONG locales, et l'existence d'espaces physiques de concertation/partage dans chaque village sont absolument clés particulièrement au sein des communautés de pêcheurs.
- Il est proposé la mise en place d'une charte appliquée aux activités de recherche, identifiant un ensemble de règles à suivre pour assurer l'implication des communautés, le respect de leurs timing et la valorisation des résultats des enquêtes.
- La mise en place de bases de données communes est indispensable. Il faut déployer des efforts pour valoriser et rendre accessible aux intéressés les données disponibles évitant ainsi des redondances et la duplication d'efforts.
- Sur certains sites les populations sont fatiguées d'être la cible d'une multitude de missions de recherche et d'enquêtes différentes parfois sur les mêmes sujets. La concertation entre les

différents intervenants est importante pour capitaliser efforts et moyens disponibles et diminuer la pression sur les populations à ce niveau.

- Bien que le comité de pilotage du projet BioCoS favorisera une bonne coordination entre le projet AFD/CSRP et BioCoS d'autres mécanismes devront être instaurées afin d'assurer une synergie optimale entre les composantes 2 des 2 projets.

Conformément au calendrier 2010 présenté lors de l'atelier, les prochaines grandes échéances de la mise en œuvre de la composante 2 du projet BioCoS sont les suivantes :

Objectif	Activité	Calendrier 2010
Elaborer des drafts de manuels à l'attention des gestionnaires pour le suivi socioéconomique (manuel SocMon) et pour les suivis écologiques identifiés comme prioritaires lors de cet atelier (le nombre de suivis écologiques qui feront l'objet de manuel est dépendant du cout associé au développement de ces méthodes)	Contractualiser des experts internationaux Organisation de missions des experts sur chaque site de C2 BioCoS pour travailler avec les partenaires locaux Rédaction des drafts par les experts	Avril-Juillet
Finaliser les manuels de suivi et former les partenaires locaux à leur utilisation	Organisation d'un atelier sous régional sur un des sites de C2 BioCoS ayant pour objectif de : - bénéficier de feedback sur les drafts - tester les méthodes sur le site - former les partenaires locaux à l'utilisation des manuels Finalisation des manuels	Septembre-octobre
Première phase de collecte de données sur chaque site	Etablir conventions avec les coordinateurs locaux pour la coordination des suivis sur chaque site	Novembre-Décembre

ANNEXES

A.1. Liste des participants

	Pays	Nom	Structure	Contact	
Gestionnaires d'AMP					
1	Guinée	Alkaly DOUMBOUYA	CNSHB	adoubouyah@yahoo.fr	
2	Guinée	Bintou KOUYATE	DNDBAP	yatous1@yahoo.fr	
3	Guinée	Amyne CAMARA	CNSHB		
4	G. Bissau	Cristina R. S. DA SILVA	IBAP	cristinaszwarc@gmail.com	
5	G. Bissau	Augusta HENRIQUES	Tiniguena	tiniguena_gb@hotmail.com	
6	Gambie	Oussaynou TOURAY	DPWM	oustouray@gmail.com	
7	Gambie	Abdoulaye SAWO	DPWM		
8	Gambie	Lang JANGUM	NNP		
9	Sénégal	Jean GOEPP	Océanium	jeangoepp@gmail.com	
10	Sénégal	Ibrahima DIAME	CG AMP Bamboung		
11	Sénégal	Pierre DIEME	CG AMP PStGeorge		
12	Sénégal	Dominique DIATTA	CG AMP Petit Kassa		
13	Sénégal	Nadine TILLEUL	Océanium	nadbx@hotmail.com	
14	Sénégal	Joseph THIABO	Océanium	oceanium@arc.sn	
15	Sénégal	Bassirou SAMBOU	AMP Kawawana		
Partenaires scientifiques locaux					
16	G. Bissau	Raul FERNANDEZ	INEP	ramefes@gmail.com	
17	G. Bissau	Abrigo MENDA	CIPA	abrigo68@ymail.com	
18	G. Bissau	Armelle URANI	CIPA	armelle.urani@gmail.com	
19	Sénégal	Malick DIOUF	IUPA	malicknem@yahoo.fr	
	Sénégal	Cf. autres projets	CRODT		
	Guinée	cf. gestionnaires	CNSHB		
20	Gambie	Ebrima NJIE	University of the Gambia	ebrimanjie@hotmail.com	
Coordination					
21	France	Sylvie GOYET	FIBA	goyet@lafiba.org	
22	Sénégal	Charlotte KARIBUHOYE	FIBA	karibuhoye@lafiba.org	
23	Sénégal	Julien SEMELIN	FIBA	semelin@lafiba.org	
24	RIM	Ambroise BRENIER	FIBA	brenier@lafiba.org	
25	Sénégal	Sokhna NDIAYE	FIBA	ndiaye@lafiba.org	
26	G. Bissau	Emanuel RAMOS	FIBA	ramosemanuel@yahoo.com	
27	RIM	Antonio ARAUJO	FIBA	araujo@lafiba.org	
Responsables d'autres projets de suivi d'AMP dans la sous région					
28	Sénégal	Philippe TOUS	CSRP	philippe.tous@gmail.com	
29	Sénégal	Hamady DIOP	CSRP	hamady.diop@gmail.com	
30	RIM	Mathieu DUCROCQ	UICN	mathieu.ducrocq@iucn.org	
31	RIM	Pablo CHAVANCE	UICN	Pablo.CHAVANCE@iucn.org	
32	Sénégal	Renaud BAILLEUX	UICN	Renaud.Bailleux@iucn.org	
33	Sénégal	Mamadou NIANE	WI	mniane@wetlands.sn	
34	Sénégal	Moustapha DEME	CRODT	moustapha.deme@gmail.com	
35	RIM	J. A. Barthélémy BATIENO	UC PRCM	barthelemy.batieno@iucn.org	
Experts internationaux					
36	Sénégal	Luis Tito de MORAIS	IRD	Luis.Tito-de-Morais@ird.fr	
37	Sénégal	Marie Christine CORMIER SALEM	IRD	marie-christine.cormier-salem@ird.fr	
38	Etats Unis	Christy LOPER	NOAA	Christy.Loper@noaa.gov	
39	UK	Thomas BINET	CEMARE	Thomas.Binet@port.ac.uk	
40	Pacifique	Caroline VIEUX	SPREP	carolinev@sprep.org	
41	Portugal	Paulo CATRY	ISPA	paulo.catry@gmail.com	
42	France	Cyril LAFARGUE	Consultant	cyrillaffargue@yahoo.fr	
43	Danemark	Michael KOIE POULSEN	NORDECO	mkp@nordeco.dk	

A.2. Agenda de l'atelier

Mercredi 3 février 2010	Présidence : Moustapha DEME Rapporteur : Julien SEMELIN
08h30-09h30	INTRODUCTION : <ul style="list-style-type: none"> • Mot d'ouverture (Sylvie GOYET) • Présentation des participants (tour de table) • Présentation du projet BioCoS (Charlotte KARIBUHOYE)
09h30-10h00	RESULTATS C2 BioCoS 2009 : Présentation des résultats de la composante 2 du projet BioCoS obtenus en 2009 et des objectifs de l'atelier (Ambroise BRENIER) : <ul style="list-style-type: none"> • Objectifs et démarche de C2 BioCoS • Résultats des missions dans chaque pays • Suivis existants sur les sites C2 BioCoS • Modalités de mise en œuvre de la composante
10h00-10h30	PAUSE CAFE
10h30-13h00	EXPERIENCES DE SUIVI EN AFRIQUE DE L'OUEST: <ul style="list-style-type: none"> • Composante 2 du projet AFD/CSRP (Philippe TOUS et Hamady DIOP) • Activités du projet AMPHORE sur Bamboung (Luis Tito de MORAIS et Moustapha DEME) • Suivi de l'avifaune et des lamantins (Mamadou NIANE) • Suivi participatif de la biodiversité en Casamance (Cyril LAFARGUE) • Suivis participatifs (Michael K. POULSEN)
13h00-14h30	DEJEUNER
14h30-17h30	SELECTION DES SUIVIS ET VALIDATION DES MODALITE DE MISE EN ŒUVRE Discussion plénière Cette discussion sera précédée par une présentation par chaque gestionnaire des raisons du choix des suivis qu'ils ont pré-identifiés.

Jeudi 4 février 2010	Présidence : Hamady DIOP Rapporteur : Antonio Araujo et Ambroise BRENIER
08h30-09h30	INTERET ET EXPERIENCES DES GUIDES SOCMON <ul style="list-style-type: none"> • SocMon Initiative (Christy LOPER) • Expérience SocMon dans le Pacifique (Caroline VIEUX)
09h30-10h00	POSSIBILITES D'ELABORATION D'UN GUIDE DE SUIVI SOCIO-ECONOMIQUE EN AO Discussion plénière
10h00-10h30	PAUSE CAFE
10h30-13h00	INTERET DES SUIVI ET PRINCIPES POUR LEUR MISE EN ŒUVRE: <ul style="list-style-type: none"> • Suivi des impacts écologique (Luis Tito de MORAIS) • Suivi des impacts sur l'avifaune (Paulo CATRY) • Suivi des impacts économiques, dont volet EVA du projet RAMPPO (Thomas BINET) • Suivis des impacts sociaux (Marie Christine CORMIER SALEM)
13h00-14h30	DEJEUNER
14h30-17h30	PRESELECTION D'INDICATEURS ET DE METHODOLOGIES DE SUIVI ET VALIDATION DU PLAN DE TRAVAIL 2010 Travaux de groupes et discussion plénière
17h30-17h45	CLOTURE DE L'ATELIER Mot de fin (Charlotte KARIBUHOYE)